

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois? --- *Argent 2 1/2 L. - quarante quatorze de Sted mesure d'Orge et le Soix pour tout l'affouage pour de Vin.*

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de --- *De la Commune*

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? --- *point.*
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? --- *point.*
 - c. Fondations? --- *point.*
 - d. Caisses communales? --- *point de Caisse destinée pour la pension que les biens en l'église de la Commune.*
 - e. Biens d'église? --- *point.*
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? --- *point.*
 - g. De biens-fonds? --- *On peut évaluer environ Dix francs le revenu du terroir et du plantage sur 25.*
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques? --- *point.*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Ceci-ci est répondu conformément à la vérité et suivant mon devoir à Ballens ce 14. Mars 1790. = D. J. J. Polak. Signé.

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? *Denens.*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *C'est un Village.*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Commune de Denens.*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Paroisse de Suffens. Agence de Denens.*

d. District de *Horges.*

e. Canton du *Léman.*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *tout est renfermé dans le Village.*

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.) *Il n'y en a point.*

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Il n'y en a point.*

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *L'éloignement n'est pas tout au plus que d'environ cinq minutes.*

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *point.*

177
Handwritten signature and number 89.

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Suffens, le Châton, Thobochonah, Sully, Lissy, Villers, Bourgeois, & Dussey

a. Leurs noms. *l'article ci-dessus les indique*

b. Leurs distances réciproques. *environ trois quart d'heure les uns des autres*

I I.

I N S T R U C T I O N.

- 5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? *À prior Dieu, & à respecter les Supérieurs, le Catéchisme de Lottwald, & un petit passage, l'écriture, l'arithmétique suivant leur capacité*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & l'école se tient-elle en hiver & en été? *combien dure-t-elle? en hiver depuis les huit heures du matin jusqu'à midi, & depuis une heure jusqu'à quatre à cinq*

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? *le Catéchisme de Lottwald, & des passages.*

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? *Comme ci devant, ou comme l'article cinq l'indique*

9°. Durée de l'école chaque jour? *l'article six l'indique*

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? *ils sont classés suivant leur savoir*

I I I.

R A P P O R T S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? *Les Pasteurs de concert avec la Commune par un examen public*

b. D'où est-il? *des Charbonnières, district de la Vallée du lac de Joux*

c. Son nom *Jacques Frédéric Prochat*

(3)

d. Son âge. *23 ans & six mois*

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? *trois*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *depuis le 23^{me} Jbre 1833*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *à son endroit de naissance point*

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? *agriculteur*

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? *cela varie il y en a des jours plus que des autres*

a. En hiver, } foit garçons ou filles. *29 garçons & 9 filles.*
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école. *point*

a. Possède-t-elle de pareils fonds? *point*

b. Quelle en est la valeur? *point*

c. Source des revenus. *point*

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *l'école non à point, l'église de même*

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *les particuliers qui ont le moyen payent 1 grain de blé & 6 baill' argent par chaque enfant depuis l'âge de sept ans, jusqu'à leur réception à la Ste Croix, les pauvres gens ne payent rien.*

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *Il est ni vieux ni neuf*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *Il n'y a qu'une chambre encore très petite, dans le bâtiment de la Commune*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *Non,*

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *la Commune*

178

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Six sacs de blé ¹⁰⁰ 100⁰ argent d'un côté & quatre bled par chaque particulier résident dans la commune, ni vin, ni bois, outre 36⁰ que la commune a en réserve pour du bois.

une partie par les enfans qui fréquentent l'école, le reste par la bourse des pauvres soit en blé, soit en argent

rien point

l'article 14 l'indique

les biens fonds de la commune ne regardent pas la Régence.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Deniers

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfans de chaque endroit qui la fréquentent?

174
No 90

à Brocange

un Village

une Commune proprement dite Brocange

de Luy Agence de Luy Brocange

de Mayes

Luzern

Dix Minutes

la Guillerie Dessus

Dix Minutes

point actuellement

KOITOURTSKI

de Luy Agence de Luy Brocange

de Mayes

Luzern

Dix Minutes

la Guillerie Dessus

Dix Minutes

point actuellement